

<http://www.afpen.fr/Flash-info-Annonce-officielle-du,468.html>



**Flash info : Annonce officielle
du Ministère de la constitution
d'un groupe de travail
spécifique sur le métier de
psychologue de l'Éducation
nationale pour le début 2014.**



Date de mise en ligne : jeudi 19 décembre 2013

- Vie associative - Défense et Promotion de la psychologie à l'école -

Copyright © AFPEN - Association Française des Psychologues de
l'Éducation Nationale - Tous droits réservés

Flash info :

Dernière minute le 19/12 : Annonce officielle du Ministre de la constitution d'un groupe de travail spécifique sur le métier de psychologue de l'Education nationale pour le début 2014.

Cher(e)s adhérent(e)s,

Lors de ces nouvelles négociations sur les fiches métiers, l'AFPEN est considérée comme un interlocuteur privilégié pour le ministère. Ses représentants ont été reçus en préambule aux discussions et sont consultés pour avis.

Nous portons auprès des décideurs nos demandes associatives sur la formation, le recrutement et le statut de psychologue à tous les niveaux des représentations politiques (Ministère, DGESCO, Assemblée Nationale, Sénat, Présidence de la République). Dans cette actualité chargée, nous sommes en lien avec nos principaux partenaires syndicaux et associatifs.

Des points essentiels pour la profession sont encore en suspens. Ils pourraient être examinés dans un cadre qui reste encore à officialiser, notamment dans un Groupe de Travail (GT12) concernant le pôle médico-psycho-social et par l'ouverture d'un groupe spécifique psychologues de l'EN demandé par l'AFPEN dès le 21/11.

Nous avons récapitulé dans un tableau comparatif les différentes propositions des fiches métier 4 du GT2.

Si vous souhaitez réagir et apporter un commentaire, envoyez votre point de vue à l'adresse du siège social (siege.social@afpen.fr) ou par l'intermédiaire de votre Délégué(e).

Pour une réponse, sur un point précis, vous pouvez utiliser les numéros d'items du tableau.

N'hésitez pas à vous rendre régulièrement sur le site www.afpen.fr, à consulter la Lettre de l'AFPEN et tous les documents associatifs transmis par les DD. Nous vous tiendrons informés de ces travaux qui vont probablement influencer sur la place et le travail du psychologue dans l'Ecole pour les années à venir.

L'AFPEN est la plus importante association de psychologues du 1er degré. Rejoignez-nous pour défendre la place des psychologues et de la psychologie dans l'Ecole de la République sur le terrain et auprès de vos élus.

Dans l'attente d'autres avancées notables, nous vous souhaitons à toutes et tous de joyeuses fêtes de fin d'Année.

le 19/12/2013

Associativement,

Le BN de l'AFPEN